



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SOPHIA ANTIPOLIS

# conseil de développement

Monsieur Philippe MARZOLF  
Président du CPDP – LGV PACA  
1, boulevard Dugommier  
13001 MARSEILLE

Antibes, le 10 juin 2005  
Réf. : JH/AR/35-05

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 26 mai 2005 destiné à préparer les réunions de synthèse, veuillez trouver ci-après nos commentaires sur le Débat Public.

## **1. Que retenir du débat qui se termine**

### 1.1. sur la forme

- excellente organisation matérielle
- bonne gestion des temps de parole
- bon retour des comptes-rendus et des cahiers d'acteur

### 1.2. sur le fond

- grande diversité des réactions
- perception très insuffisante de « l'intérêt général » par rapport aux intérêts particuliers
- mauvaise mise en valeur par RFF de l'aspect « aménagement du territoire », RFF étant plus préoccupé de choisir un « tracé » que de répondre à un problème « stratégique » d'aménagement du long terme.
- La LGV PACA n'est pas un « but » en soi, mais un « moyen » d'atteindre une certaine organisation du territoire à terme. Or cet aspect « structurel » est mal expliqué et donc mal compris, d'où les diverses réactions de rejet fondées essentiellement sur la défense d'intérêts particuliers.
- L'Etat aurait dû intervenir lors de chaque réunion pour exposer sa vision du long terme, mais il ne l'a pas fait

## **2. Qu'attendre de RFF sur la suite du projet**

### 2.1. sur la forme

- une volonté de transparence et donc d'accepter de remettre en cause, si nécessaire, certaines des affirmations énoncées dans le dossier de base, par exemple :
  - la mixité fret-voyageur n'est pas possible ?
  - le coût des mises en tunnel est de ....
- Des expertises extérieures à RFF devraient permettre de vérifier le bien fondé de ces affirmations qui sont contestées par ailleurs

### 2.2. sur le fond

- que RFF confirme sa volonté de principe de réaliser la LGV PACA

# conseil de développement

- que le projet soit élargi jusqu'à l'Italie
- que les contradictions apparues durant les débats, entre les Bouches du Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes, conduisent l'Etat et RFF à organiser une confrontation des points de vue afin de dégager un consensus acceptable par les 3 entités régionales
- que RFF étudie les variantes les plus évidentes pour contourner certains obstacles techniques dus à la géographie des zones traversées (saute Esterel – passage des zones fragiles ou sensibles – Enfouissement partiel des voies etc ... )
- que RFF resserre ses propositions sur 2 ou 3 alternatives fortes découlant de l'ensemble des débats
- que RFF mène une véritable « réflexion structurante » sur l'ensemble de la problématique ferroviaire, ce qui impose de compléter l'analyse LGV par une réflexion complémentaire visant une desserte équilibrée en globale, à savoir :
  - programmation d'un véritable RER Cannes-Nice sur les lignes historiques
  - connections impératives de la LGV avec les autres modes de transport collectif
  - réponse à l'obstacle physique créé par les lignes historiques lorsque celles-ci coupent en deux les agglomérations traversées ce qui conduit à programmer un enfouissement partiel des voies

### 3. Modalités d'information après le Débat public

- le Débat Public a été une étape importante ayant permis de mettre en lumière les divers éclairages d'un dossier aussi complexe
- à partir des informations recueillies, il doit être possible de dégager des « axes stratégiques » permettant de resserer les limites de l'étude en cours (tracé à un axe – gares LGV au plus près des villes historiques – temps de parcours Nice Paris inférieur à 4H etc ... )
- sur ces bases, RFF devrait pouvoir élaborer les 2 ou 3 scénarii crédibles permettant de répondre aux demandes « majeures » de la population, les cas trop ponctuels étant écartés.
- ce que nous attendons à ce stade c'est que RFF :
  - explicite ces scénarii majeurs,
  - justifie les coûts correspondants,
  - propose aux politiques locaux d'en débattre afin d'arrêter une position commune et partagée,
  - informe régulièrement les acteurs du débat public de l'évolution du dossier,
  - fixe avec l'état un calendrier de réalisation aussi rapide que possible.

En espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.